

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 13 (1940)

**Heft:** 5: Exposition d'architecture française contemporaine

**Rubrik:** Annonces et renseignements commerciaux ; nouvelles et communiqués divers ; documentation

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Tous les membres des sociétés suivantes reçoivent

# habitation

**Union suisse pour l'amélioration du logement, rue de Bourg, 28, Lausanne**  
**Section romande de la Fédération des architectes suisses (F. A. S.)**  
**Société coopérative d'habitation de Lausanne, St-Laurent, 20, Lausanne (S. C. H.)**  
**Société coopérative d'habitation de Genève, Cité-Vieuxseux, Genève (S. C. H.)**  
**Société genevoise pour l'amélioration du logement, Cour St-Pierre, 5, Genève**  
**Association des employés architectes et techniciens du bâtiment, Genève (A. D. E. A.)**  
**Société des dessinateurs et techniciens du canton de Vaud, Lausanne (S. D. T.)**

## administration

Case postale Chauderon, Lausanne

## rédaction

A. Hoëchel, téléphone 2 82 73  
78, rue de Lausanne, à Genève

## édition

Section romande de l'Union suisse  
pour l'amélioration du logement  
28, rue de Bourg, à Lausanne

### Commission de rédaction :

LAUSANNE : Fr. Gilliard, arch. ; Dr Veillard, secrétaire du Cartel romand H. S. ;  
Virieux, arch. cantonal. GENÈVE : Edm. Fatio, arch. ; A. Guyonnet, arch. ; Dr A.  
Montandon. NEUCHÂTEL : F. Decker, arch. FRIBOURG : A. Genoud, arch.

### Abonnement :

Suisse : Fr. 4.— par an. Etranger : Fr. 6.40 • Prix du numéro : Fr. 0.40.  
Les fascicules séparés sont en vente à l'administration, à l'Agence des journaux  
et dans les kiosques à journaux • Versement au compte de chèques II 6622

## A NOS ABONNÉS

L'Exposition d'Architecture française contemporaine, qui s'ouvre à Genève, en juin 1940, paraîtra à certains de nos lecteurs, à cause de la terrible lutte dans laquelle sont engagés nos voisins, comme une manifestation de propagande déplacée.

Il nous a paru, au contraire, nécessaire de faciliter le Comité genevois d'organisation, dans lequel sont représentés la plupart de nos sociétés d'artistes, en mettant notre revue à sa disposition. Nous avons estimé que nos portes ne seraient jamais assez largement ouvertes pour que s'affrontent, sur notre territoire, les œuvres les plus hautes et les plus belles de chaque nation.

En août 1938, nous avons consacré un numéro à l'Exposition d'urbanisme où l'effort italien était particulièrement remarqué. Maintenant lui succède une série de documents français dont la collection a demandé plusieurs années.

Un chef-d'œuvre — acte de paix — appartient toujours à toute l'humanité. C'est pourquoi nous remercions nos voisins français de faire cet effort en temps de guerre.

15 mai 1940.

La Rédaction.

## U.S.A.L. SECTION ROMANDE DE L'UNION SUISSE POUR L'AMÉLIORATION DU LOGEMENT

Président : Frédéric Gilliard, architecte, 28, r. de Bourg, Lausanne.  
Vice-présid. : Arthur Freymond.  
Secrétaire : M. Veillard, 2, Grand-Pont, Lausanne.  
Trésorier : F. Ribl, 26, chemin du Mont-Tendre, Lausanne.  
Autres membres du comité : R. Chapallaz, A. Hoëchel, M. Weiss, M. Jaton, C. Burklin, A. Jaquet, M. Lateltin.

## S.A.L. SOCIÉTÉ POUR L'AMÉLIORATION DU LOGEMENT — GENÈVE

Président : M. Roger Huelin, directeur, 54 bis, rue Malagnou.  
Secrétaire : Emile-Albert Favre, architecte, 5, Cour St-Pierre.  
Trésorier : Roger Rehfoos, 32 bis, rue de Lyon.  
Autres membres du comité : Dr Betchov, A. Hoëchel, Ed. Wiedmer, Dr H. Christiani, Edm. Fatio, Guillaume Fatio, A. Guyonnet, Meyer-Cayla, D. Montandon, O. Oltramare, F. Quéant, F. Reverdin, Mlle Rivier, R. Schwertz, Dr Zoppino.

Adresser la correspondance au président ou au secrétaire.

Compte de chèques postaux 1 1556. Les membres de la société reçoivent l'abonnement gratuit à la revue « Habitation ».

## F.A.S. SECTION ROMANDE DE LA FÉDÉRATION DES ARCHITECTES SUISSES

Section romande :

Président : E. Virieux, chemin de Villard, 4, Lausanne.  
Secrétaire : A. Genoud, rue de Romont, 18, Fribourg.  
Trésorier : P. Lavenex, place Saint-François, 8, Lausanne.

Groupe de Genève :

Président : John Torcapel, chemin Krieg, 76, Genève.  
Vice-président : Henry Minner, rue du Rhône, 96, Genève.  
Secrétaire : Marcel Bonnard, route de Malagnou, 77, Genève.  
Trésorier : Louis Vincent, rue Pierre-Fatio, 14, Genève.

## S.C.H. SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'HABITATION LAUSANNE

Président : M. Jaton Ernest, fonctionnaire postal.  
Secrétaire : M. Weiss Marius, fonctionnaire postal.  
Caissier : M. Bovey Emile, fonctionnaire postal.  
Membres adjoints : M. Cosendai Marcel, fonctionnaire postal.  
M. Hugi Fritz, fonctionnaire C. F. F.  
Siège social : St-Laurent, 20.

## A.D.E.A. ASSOCIATION DES EMPLOYÉS ARCHITECTES ET TECHNICIENS DU BATIMENT — GENÈVE

Fondée en 1919 - Adresser la correspondance au président - Chèques postaux 14624

Local : Brasserie de la Cigogne, 17, place Longemalle.

COMITÉ POUR L'EXERCICE 1938-1939 :

	Tél. bureau	Tél. partic.
Président : M. René Lachenal, 25, av. du Devin-du-Village	4 50 37	—
Vice-président : M. Henri Berthoud, 1, rue du Pré-Naville	—	4 06 60
Secrétaire : M. Pierre Du Bochet, Petit-Pont, Vézenaz	2 80 00	8 22 63
Vice-secrétaire : M. Edouard Gollion, 110 b, rue de Carouge	2 80 00	—
Trésorier : M. William Buttex, 87, rue de Lausanne	2 67 77	—
Organisation professionnelle : M. André Tomiloff, 38, rue de Lyon	—	—
Bulletin spect. popul. : M. Paul Amey, 5, rue de Carouge	4 62 19	5 14 03

Pour les renseignements concernant les contrats collectifs, s'adresser au président.

## S. D. T. SOCIÉTÉ DES DESSINATEURS ET DES TECHNICIENS DU CANTON DE VAUD, LAUSANNE

Fondée en 1919 — Compte de chèques postaux II 3209

### COMITÉ EN CHARGE :

Président : M. Ernest Marlétaz,  
8, ch. de la Cure, Chailly. Tél. bur. 2 49 71 ; dom. 2 35 82.  
Secrétaire : M. Charles Hermann,  
Petit-Valentin, 6. Tél. bur. 2 24 11 ; dom. 3 57 25.  
Membres adjoints : Jacob Huzeler, téléphone bur. N° 2 35 08.  
Pierre Monot, tél. bur. N° 5 28 72, tél. app. N° 3 29 70.  
Caissier : M. Adrien Chevalley,  
67, av. de France. Tél. bur. : 2 24 11 ; dom. : 2 24 74.  
SERVICE DE PLACEMENT : M. Charles Meylan,  
31, avenue de France. Tél. bur. : 2 49 71.  
Local : Hôtel des Palmiers, Petit-Chêne.

## S. C. H. SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'HABITATION GENÈVE

Président : M. Charles Burklin, 3, rue du Mont-de-Sion, Genève.  
Membres du Comité de direction : MM. Alex Aubert, Albert Bonnard,  
J. Délémont, Ch. Gautier, William Grandjean, Alb. Pasche.  
Secrétaire général : P. Schumacher.  
Adresser la correspondance au bureau de la société : Cité Vieus-  
seux, Genève.

## S. T. S. SERVICE TECHNIQUE SUISSE DE PLACEMENT ZÜRICH, TIEFENHÖFE, 11 - TEL. 3 54 26

### Liste des emplois vacants

328. **Technicien-architecte** pour entrée immédiate. Durée de quelques mois. Bureau d'architecte en Suisse centrale.  
336. **Architecte** ou **technicien-architecte**, très bon dessinateur, riche en idées et ayant des aptitudes créatrices, qui désirerait travailler dans bonne entreprise bien introduite de monuments funéraires. Suisse centrale.  
392. **Technicien** ou **architecte**, très capables, ayant l'habitude des concours, pour l'élaboration des projets pour la construction d'un collège. Suisse romande.  
394. Jeune **architecte** ou **technicien-architecte** pour l'achèvement de plans. Entrée immédiate. Bureau d'architecte en Suisse centrale.  
402. **Technicien** ou **dessinateur-architecte** pour l'élaboration des plans. Entrée immédiate. Bureau d'architecte de Zurich.  
Sont pourvus les numéros de 1940 : 82, 86, 250, 250, 298, 306.

## MENUISERIE NOUVELLE S.A.

TRAVAUX EN TOUS GENRES POUR LE BATIMENT,  
LES MAGASINS, BUREAUX ET PARTICULIERS  
Spécialité : escaliers en bois • Devis sur demande

**BÉTHUSY • TÉL. 2 48 17 • LAUSANNE**



La S. A. POUR L'INDUSTRIE CÉRAMIQUE LAUFON recommande ses produits tels que

Lavabos ÉVIERS Closets

CARREAUX EN FAÏENCE

Carreaux en grès

POUR OFFRES ETC.  
PRIÈRE DE S'ADRES-  
SER AUX GROSSISTES  
R E C O N N U S

## Surpeuplement urbain

Les problèmes que pose la trop grande densité de population des capitales de nos divers pays sont angoissants et leurs solutions — lorsqu'il y en a — sont coûteuses ! Voici l'extrait d'un rapport ayant trait aux questions de circulation à Paris :

**Circulation souterraine.** — L'encombrement de la surface ne permet pas l'élargissement d'artères à des dimensions suffisantes pour assurer le trafic automobile démesurément développé. Les percées nouvelles sont coûteuses (expropriations) et se heurtent parfois à des vestiges du passé qui doivent être conservés intacts.

Les améliorations au profit de la circulation parisienne : signalisation, revêtement de chaussées, institution du sens unique de circulation, carrefours giratoires, etc., ont assuré, ces dernières années, une amélioration sensible de l'écoulement du flot circulatoire.

Il faut toutefois reconnaître que ces solutions de détail sont épuisées. Seuls, les trottoirs peuvent être encore rognés. Si à Londres la chaussée occupe en moyenne 65 % de la largeur de la rue, à Paris, cette moyenne n'est que de 47 %.

Le plan d'aménagement de la région parisienne prévoit cinq autoroutes aboutissant aux portes de la capitale. Le débouché dans Paris, le passage de ces voies au flot circulatoire intense n'ont pas été résolus. A une période de prospérité résultant d'une reprise économique peut correspondre l'accroissement des voitures circulant à Paris, chiffre qui peut égaler celui des Etats-Unis, c'est-à-dire une voiture par quatre habitants, soit environ 750,000 voitures pour Paris, le triple de la circulation actuelle.

Le tracé des artères de la capitale n'a pas été exécuté en fonction de l'automobile. D'où la nécessité de l'évitement par le bas par la création d'un réseau d'autoroutes à grande et moyenne profondeur. Ce réseau peut être tracé selon les lois de l'urbanisme souterrain et comporter des communications en ligne droite. Sans aucun croisement à niveau, il doit rester en liaison directe et constante avec les nœuds principaux de circulation ainsi qu'avec les principales routes nationales par le moyen de rampes, escaliers et élévateurs.

Les avantages évidents de la voie souterraine, indépendamment de la protection qu'elle assure, sont donc les suivants : vitesse, continuité du courant de circulation, dépense d'exécution moins élevée qu'en surface (compte tenu des expropriations nécessitées par celle-ci), enfin, par incidence, décongestionnement de la surface, désormais réservée à la circulation locale et aux piétons.

## Bibliographie

**Kugler-Revue** (avril 1940). — Edition Kugler S. A., La Jonction, Genève.

Sommaire : L'étiquette des prix. — La fabrication des tubes de fer. — L'alliage Inconel. — Syphons. — Assainissement des taudis à Amsterdam. — L'Exposition de Rome 1942.

**Revue de l'Eternit.** — Edition Eternit A. G., à Niederurnen. Sommaire : La tuyauterie en éternit et son emploi.